

LES DÉPENSES POUR LES RÉCEPTIONS DES
AMBASSADES ET MISSIONS DIPLOMATIQUES

Question n° 701—**M. Stackhouse:**

Quel est le montant des dépenses effectuées par les ambassades et autres missions diplomatiques canadiennes en 1971 et 1972 pour l'organisation de réceptions?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): En ce qui concerne le ministère des Affaires extérieures: Au cours de l'exercice financier 1971-1972, un montant total de \$809,778 a été dépensé par les ambassades et autres missions diplomatiques canadiennes à l'étranger pour l'hospitalité officielle favorisant l'exécution des programmes et objectifs du gouvernement du Canada. Dans ce même but, un montant total de \$859,800 a été alloué pour l'exercice financier 1972-1973 et à la fin décembre 1972, le montant dépensé était d'environ \$659,000. En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce: Le ministère de l'Industrie et du Commerce, surtout par l'intermédiaire des délégués commerciaux en poste à l'étranger, a consacré une somme totale de \$383,513 aux programmes du ministère pour l'expansion du commerce outre-mer, durant l'exercice financier 1971-1972; \$187,487 en furent dépensés du 1^{er} avril au 31 décembre 1971 et \$196,026 du 1^{er} janvier au 31 mars 1972. Les rapports sur la période du 1^{er} avril 1972 au 31 décembre 1972 font état, en neuf mois, d'une dépense de \$200,227 pour la même fin. En ce qui concerne le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration: Au cours de l'année financière 1971-1972, Immigration Canada a dépensé \$117,668 en réceptions officielles organisées pour promouvoir à l'étranger les programmes et les politiques du gouvernement du Canada.

LES PROJETS DU P.P.-J.

Question n° 732—**M. Marshall:**

1. Le secrétariat d'État accordera-t-il la priorité aux projets qui avaient dû être rejetés l'année dernière à cause du manque de fonds et, dans l'affirmative, le ministère a-t-il conservé dans ses dossiers les projets de l'an dernier pour qu'on puisse les examiner en priorité?

2. Répondra-t-on de façon raisonnable aux étudiants dont les projets ont été rejetés?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): 1. Non. Le Secrétariat d'État n'accordera pas la priorité aux projets qui ont été rejetés l'an dernier en raison d'un manque de fonds; le ministère n'a pas non plus conservé dans ses dossiers les demandes de l'an dernier.

2. Le processus de sélection des projets sera expliqué en détail à tous les jeunes dont les projets auront été rejetés.

LE PROGRAMME DE VOYAGES EN GROUPE

Question n° 734—**M. Marshall:**

En vertu du Programme de voyages en groupe, le secrétariat d'État a-t-il l'intention d'accorder la préférence aux jeunes provenant de régions à faibles revenus et géographiquement isolées et a) dans l'affirmative, cette pratique a-t-elle été suivie par le passé, b) dans la négative, pourquoi?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): En vertu du programme d'été des voyages de groupes, le Secrétariat d'État accorde la préférence aux jeunes de milieux à faible revenus et de régions isolées. a) Oui. b) Sans objet.

Questions au Feuilleton

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE À
TERRE-NEUVE

Question n° 735—**M. Marshall:**

1. Combien de coordonnateurs seront affectés aux projets réalisés aux termes du Programme Perspective-Jeunesse à Terre-Neuve?

2. Ce nombre est-il jugé suffisant et, dans la négative, pourquoi?

3. Tous les députés seront-ils avisés ou informés en même temps des projets de Perspectives-Jeunesse qui seront approuvés et, dans la négative, pourquoi?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): 1. Un coordonnateur est chargé de la région de l'Atlantique. Cinq agents de projets sont maintenant prêts à venir en aide aux participants dans toute l'île de Terre-Neuve.

2. Ce nombre d'employés est jugé suffisant.

3. Oui, tous les députés seront informés dès que les projets Perspectives-Jeunesse seront approuvés.

REVENU NATIONAL—LA PUBLICITÉ POUR LA NOUVELLE
FORMULE DE DÉCLARATION D'IMPÔT

Question n° 819—**M. Cossitt:**

1. Combien le gouvernement dépense-t-il en tout sous forme d'annonces pour expliquer dans les organes d'information la nouvelle formule de déclaration d'impôt sur le revenu?

2. Quelle est l'agence de publicité chargée de placer ces annonces publicitaires?

3. Combien M. Fred Davis a-t-il reçu pour figurer dans certaines de ces annonces publicitaires?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): En ce qui concerne le ministère du Revenu national, Impôt, : 1. \$1,205,146.10.

2. Inter-Canada Advertising Agency Limited, 1350 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

3. M. Davis était employé par l'agence de publicité et non par le ministère.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE, 1972

Question n° 852—**M. Lambert (Bellechasse):**

Dans les cadres du Programme Perspectives-Jeunesse, durant l'année 1972, quel a été a) le nombre de projets reçus au ministère, b) le nombre de projets acceptés, c) le nombre par province et d) le montant affecté à chacune des provinces?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): a) Plus de 20,000 projets ont été proposés; b) 3,041 projets ont été acceptés; c) et d):

Province	Nombre de projets	% des projets	Crédits \$	% des crédits
Terre-Neuve	145	4.8	1,259,901	4.1
Î.-P.-É.	38	1.2	383,366	1.2
Nouvelle-Écosse	161	5.3	1,457,013	4.7
N.-B.	134	4.4	1,159,916	3.7
Québec	982	32.3	11,833,880	38.1
Ontario	740	28.3	7,000,688	22.6
Manitoba	144	4.7	1,380,563	4.5
Saskatchewan	116	3.8	1,225,824	4.0
Alberta	188	6.2	1,570,644	5.1
T. du N.-O.	35	6.2	211,440	0.6
C.-B. et Yukon	330	10.9	3,128,424	10.1
*Projets nationaux	28	0.9	410,037	1.3

*Les projets nationaux sont ceux qui touchent plus d'une région du Canada.